

DIRECTION DE RÉSEAUX ET ÉQUIPEMENTS
Service du génie



Annexe A
Page 1 de 1
Règlement RV-2006-04-80

Nom du projet
Règlement décrétant des travaux de réfection de ponts ainsi qu'un emprunt

Numéro du projet	
Revision	Date
	1 mars 2008

1.0	Travaux de réfection de ponts				
	→ Pont chemin des Pluviers/ruisseau Michel à Saint-Nicolas # PO-4009				60 500 \$
	→ Pont chemin de la Coop/ruisseau Tenebonne à Saint-Nicolas # PO-4020				39 500 \$
2.0	Honoraires professionnels pour les plans et devis et pour la surveillance				8 300 \$
	Sous-total:				108 300 \$
	Toutes taxes (TPS et TVQ) :				8 700 \$
	Frais de financement :				8 000 \$
	Total :				125 000 \$


Préparé par: